Mardi 13 octobre à 14 h

COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

(Mme la Ministre Tillieux)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Valérie DE BUE sur l'alphabétisation des demandeurs d'emploi

Marie-Françoise NICAISE sur le budget prévu en 2016 pour l'alphabétisation

Marie-Françoise NICAISE sur la compétition "Worldskills"

Marie-Françoise NICAISE sur le tutorat

Jenny BALTUS-MÖRES sur les synergies entre l'IFAPME et l'IAWM

Georges-Louis BOUCHEZ sur le développement de la formation dédiée à la construction automobile électrique

Laurent HENQUET sur le statut des ALE "accueillantes en écoles"

Marie-Françoise NICAISE sur le taux de vacance des emplois en Belgique

Georges-Louis BOUCHEZ sur les aides à l'emploi spécifiques pour les primo-arrivants

Jenny BALTUS-MÖRES sur les secteurs d'activité sous-représentés au niveau du genre

Jenny BALTUS-MÖRES sur la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle

Valérie DE BUE, sur l'alphabétisation des demandeurs d'emploi

Un adulte francophone sur cinq connait des difficultés à lire ou à écrire. Cela représente près de 650.000 personnes en Fédération Wallonie Bruxelles.

Si je ne connais pas les chiffres précis pour la Wallonie, il est évident que ce manque de connaissance risque de jouer en défaveur des demandeurs d'emploi.

Si cette lacune peut être détectée par les conseillers du Forem, pourriez-vous me dire quel est le pourcentage de personnes qui connait des difficultés à lire et à écrire dans les demandeurs d'emploi en Wallonie? Existe-t-il des formations pour ces personnes? Si oui, sont-elles suffisantes?

MARIE-FRANÇOISE NICAISE SUR L'ALPHABETISATION : QUEL BUDGET EN 2016 ?

Le 7ème État des lieux de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles fait le point sur la situation de la Communauté française à l'égard de l'alphabétisation. Le constat fait état de 650 000 personnes susceptibles de rencontrer des difficultés de lecture et d'écriture, soit un adulte francophone sur cinq.

On sait également, à la lecture de cet *état* des lieux, que l'analphabétisme touche une part importante de personnes de nationalité étrangère.

Ces chiffres interpellent et témoignent des défis majeurs en matière de formation et d'emploi, notamment. En effet, l'alphabétisation des adultes apparaît comme un préalable incontournable *tant pour* accéder à une formation qualifiante *qu'à* un emploi.

Cette étude laisse apparaître une contribution annuelle d'environ 37 millions d'euros au financement du secteur de l'alphabétisation, budget alloué par les Administrations représentées au Comité de Pilotage, mais aussi par d'autres sources de financement (FSE, PRC).

Quelle part du budget 2015 la Région wallonne a-t-elle réellement consacrée à la problématique de l'alphabétisation? Comment est-elle répartie dans les différents secteurs touchant à l'alphabétisation des personnes adultes (insertion socioprofessionnelle, action sociale, etc.) ?

D'après cet *état* des lieux, la part du budget allouée par la Région wallonne au secteur de l'alphabétisation est en baisse depuis 2010. En cause, la non reconduction du Plan Alpha du PST et une diminution des budgets affectés à l'insertion socioprofessionnelle.

Envisagez-vous d'augmenter le contenu de cette enveloppe en 2016 afin de faire face à la mise en place des formations nécessaires dans le cadre, *notamment, du parcours d'intégration obligatoire et du Plan de lutte contre la pauvreté (PLCP)* ?

MARIE-FRANÇOISE NICAISE SUR LA COMPETITION WORLDSKILLS

La presse se fait une fois de plus l'écho du taux élevé du chômage des jeunes en Wallonie (30% d'après les chiffres du SPF Économie). La formation en alternance, dont les bienfaits ont été avérés au cours de notre visite en Suisse, semble être un des moyen à privilégier pour faire baisser le taux de chômage chez les jeunes wallons.

Malheureusement, chez nous, l'alternance subit un vrai déficit de notoriété. Les francophones ne semblent pas prêts à reconnaître l'alternance comme filière d'excellence. Il s'agirait de faire évoluer les mentalités en ce sens, en en faisant, par exemple, une large promotion.

En ce sens, nous savons que Charleroi présentait en mai dernier sa candidature à l'organisation des Worldskills 2019. Je vous avais déjà questionné sur la question en juin dernier. Même si elle n'a pas été retenue, elle a néanmoins permis de faire découvrir cette compétition internationale des métiers techniques et manuels qui, selon moi, offre une réelle opportunité de valorisation de la formation en alternance.

La compétition Worldskills 2015 s'est achevée le 15 août avec, au palmarès belge, pas moins de six Médaillons d'Excellence. Je m'étonne d'en avoir si peu entendu parler dans les médias. Le même constat avait été fait pour les Euroskills et vous parliez vous même de l'impact des « histoires à succès » et de la « valeur de l'exemple ».

Ne pensez-vous pas que la promotion de cet d'événement international auprès de la société aurait aidé à la présentation de la formation en alternance comme filière d'excellence ? La Région wallonne ne devrait-elle pas davantage s'en faire l'ambassadrice dans les médias et lors des évènements officiels? La promotion médiatique des Worldskills et des Euroskills ne devrait-elle pas constituer une opportunité de valorisation de la formation en alternance ?

La Région wallonne ne devrait-elle pas davantage s'en faire l'ambassadrice ?

MARIE-FRANÇOISE NICAISE SUR LE TUTORAT

La presse s'est fait l'écho récemment d'un manque d'intérêt pour le tutorat en Wallonie et d'une profonde disparité avec la Région flamande. Ainsi, il n'y a actuellement que 23 tuteurs en Wallonie contre un peu plus de 1000 tuteurs en Flandre.

Pour rappel, le tutorat est une pratique qui permet à un apprenant de se former au contact d'un travailleur plus expérimenté. Il peut être vu à la fois comme un accompagnement de fin de carrière, une opportunité d'embauche pour les jeunes et un moyen de faire grandir son entreprise. Selon moi, il s'agit d'une expérience « win-win » puisqu'elle permet, d'une part, l'attribution d'une prime à l'entreprise et, d'autre part, une expérience qualifiante pour l'apprenant.

Pourtant, notre pays connaît cette année un record en termes de nombre de travailleurs de plus de 65 ans. Plusieurs raisons semblent expliquer ce phénomène : l'envie de conserver le niveau de vie connu jusqu'alors, l'identité fournie par la profession au sein de la société, la haute qualification qui facilite la continuation d'une activité professionnelle. En raison de la hausse démographique, ce phénomène tend à s'accroitre dans les prochaines années.

Ce n'est donc a priori pas la difficulté de trouver des tuteurs qui est à mettre en cause.

Comment expliquer cette disparité entre les régions ? Y a-t-il des raisons au faible intérêt rencontré pour ce dispositif en Wallonie ? Le système diffère-t-il en Flandre ? Comptez-vous maintenir ce dispositif ou y apporter des modifications ?

Jenny Baltus-Möres, sur les synergies entre l'IFAPME et l'IAWM

Suite à la séance conjointe entre le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté germanophone du 2 juillet 2015, il a été décidé de mettre en place des synergies entre l'IFAPME et l'IAWM, das Institut für Aus- und Weiterbildung im Mittelstand und der KMU, en matière de sensibilisation des jeunes aux métiers techniques et aux filières de formation aux métiers techniques en alternance.

Ces synergies ont pour but d'instaurer des journées découvertes pour les jeunes en Wallonie, comme c'est déjà le cas en Communauté germanophone.

Pouvez-vous me dire à quel niveau se trouvent les travaux du groupe de travail ? Quand pensez-vous que ces travaux auront abouti ?

M. BOUCHEZ, sur « le développement de la formation dédiée à la construction automobile électrique »

La presse a annoncé l'existence d'un consensus entre les régions du pays pour que chacune d'entre elles prenne sa part dans le sauvetage de l'emploi à l'usine Audi de Forest, dont la production d'Audi A1 cessera en 2017. Il se dit que le groupe pourrait y produire le modèle électrique de la marque encore non dévoilé officiellement à ce jour. Le plan d'aide commun des trois régions se chiffrent à près de 27 millions d'euros mais la part de la Wallonie n'est pas encore précisé. Alors que les Wallons sont près de 1000 (exactement 966) à travailler sur le site de Forest, la Wallonie a sa part à jouer dans la formation d'employés actuels d'Audi mais aussi de potentiels futures travailleurs. Il est évident que pour convaincre Audi de rester, les arguments d'une offre de formation performante, à la pointe de la technologie, comptera.

Madame la Ministre peut-elle nous préciser les arguments que la Wallonie fera valoir dans cette négociation sur le plan de la formation ? Qu'existe-t-il aujourd'hui dans l'offre de formation dédiée à la construction automobile électrique ? Quels sont les projets d'extenstion et de développement de ce segment de formations ? Qu'en est-il au niveau des profils de métiers pour la formation en alternance à ce niveau ? D'éventuels partenariats avec Bruxelles-Capitale et la Flandre sont-ils déjà portés à la réflexion ?

Laurent HENQUET sur le Statut des « ALE accueillantes en écoles »

Comme vous l'avez signalé, en réponse à un collègue : « L'objectif du Gouvernement wallon n'étant ni l'extinction, ni l'affaiblissement du dispositif, tout sera mis en œuvre afin de permettre aux ALE de continuer à apporter des réponses aux besoins sociétaux insuffisamment rencontrés.. ».

Je souhaiterais vous interpeller sur les problèmes rencontrés par une catégorie spécifiques d'ALE : « les accueillant(e)s en écoles ».

Pour rappel, ces travailleurs ALE sont payés 4,10€ de l'heure et peuvent travailler 70 heures par mois calendrier sans pour autant dépasser les 630 heures par an, ce qui est manifestement insuffisant.

Ces personnes s'occupent de l'accueil des enfants avant/après l'école ainsi que de la surveillance (cour,repas) durant le temps de midi. Elles sont donc d'une importance primordiale pour les établissements scolaires, les enfants et leurs parents.

Pourtant, il nous revient que ces travailleurs ALE ne sont pas reconnus comme tels par l'ONEM (bientôt FOREm). Pour l'Office, n'étant pas considérés comme des travailleurs, ils doivent, dès lors, démontrer qu'ils sont en recherche active d'un emploi alors qu'ils travaillent en écoles, généralement du 1° septembre au 30 juin, comme les professeurs …. temporaires !

Madame la Ministre, je souhaite donc vous poser les questions suivantes :

Afin de valoriser le travail de ces personnes, seriez-vous prête à leur reconnaître le titre « d'accueillant(e)s en écoles » ?

Afin de permettre une sérénité psychologique certaine des enfants pour qui il importe de voir la même personne (continuité, stabilité, confiance, …) s'occuper d'eux, seriez-vous disposée à revoir, à la hausse, les quotas de 70h/mois (soit +/- 18h/sem ou +/- 4h/j) et 630h/an pour les ALE « accueillant(e)s en écoles » ?

Si on se réfère à votre volonté, répétée dans la presse dernièrement, de mieux cibler les chômeurs à contrôler et ainsi supprimer les contrôles inutiles, quelle serait selon vous l'attitude à adopter par rapport à ces ALE spécifiques ?

MARIE-FRANÇOISE NICAISE SUR LE TAUX DE VACANCE DES EMPLOIS EN BELGIQUE

Une étude publiée par Eurostat, concernant le taux d'emplois vacants dans l'Union Européenne, classe la Belgique au 2ème rang, derrière l'Allemagne. Ce taux, de 2.7 % pour notre pays, est largement plus élevé que la moyenne enregistrée pour l'Union Européenne (1.7 %). Il a également progressée par rapport à l'année 2014 (+ 0.3 %).

Ce constat interpelle car le taux de chômage est également plus élevé en Belgique que dans certains pays ayant un taux d'emplois vacants relativement conséquent.

Même si Eurostat ne ventile pas ses chiffres par Région, il semblerait, selon le SPF Économie, que le taux de vacance d'emplois diffère d'une région à l'autre.

Ce constat démontre en tout cas qu'il reste de nombreux efforts à faire en matière d'adéquation au marché du travail.

Disposez-vous de chiffres par Région ? Quel est le taux de vacance d'emplois en Wallonie ? Comment entendez-vous lutter contre cette inadéquation entre l'offre et la demande ? Quelles conclusions tirez-vous de cette étude ? Comptez-vous intensifier votre action dans ce domaine ?

M. BOUCHEZ, sur « les aides à l'emploi spécifiques pour les primo-arrivants »

Madame la Ministre, en janvier 2015, vous nous faisiez part de l'aide apportée par le Forem aux demandeurs d'asile. Vous nous expliquiez qu'ils y avaient droit à la seule condition de s'inscrire comme demandeurs d'emploi. Sont-ils au courant de la possibilité qu'il leur est offerte ? Comment sont-ils prévenus des offres du Forem ? Cependant, les demandeurs d'asile faisaient face à plusieurs problèmes tels que la reconnaissance d'équivalence du diplôme, le manque de budget pour les formations, ... Quels moyens spécifiques entendez-vous dégager à cet effet ? Quelle conséquence budgétaire avez-vous déjà évalué à ce jour ? Où en êtes-vous avec la simplification administrative de la reconnaissance des diplômes ?

Jenny Baltus-Möres, sur les secteurs d'activité sous-représentés au niveau du genre

Comme vous le savez parfaitement, certains secteurs d'activité sont particulièrement sous-représentés au niveau du genre. Je pense notamment aux gardiennes d'enfants, aux instituteurs et institutrices à l'école maternelle et primaire, aux professions techniques et en lien avec le numérique ou encore aux chefs d'entreprise.

Bien évidemment, les choix professionnels résultent de décisions personnelles, toutefois il me semble qu'il serait intéressant de connaitre les raisons pour lesquelles certaines professions sont délaissées par un des deux sexes. De plus, dans certains secteurs la mixité est fortement recommandée. Je pense, par exemple, à l'éducation. En effet, certains scientifiques expliquent les différences de résultats assez significatives entre les filles et les garçons au niveau de la lecture et de l'écriture aux tests PISA par le manque de mixité au niveau du corps professoral.

Dès lors, en tant que Ministre de l'Emploi, j'aimerais connaitre l'importance que vous accordez à cette thématique qui ne devrait même plus exister dans une société du 21ème siècle ? Quelles solutions précises envisagez-vous de mettre en place afin de lutter contre cette problématique ? Etant donné que les futurs choix professionnels se font généralement à l'école secondaire, collaborez-vous pleinement avec le cabinet de la Ministre de l'Enseignement ?

Pour finir, je me permets de vous suggérer d'organiser une journée thématique ayant pour but d'évaluer les effets négatifs du manque de mixité entre les hommes et les femmes dans certains secteurs d'activité. De plus, cela permettrait de connaitre les raisons des non-choix effectués par les personnes et par conséquent d'envisager des campagnes de valorisation de certaines fonctions auprès du public sous-représenté.

Jenny Baltus-Möres, sur la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle

Selon le rapport de l'Union Européenne de l'année 2014 sur les objectifs de Barcelone de 2013, il est favorable d'un point de vue économique, d'investir plus dans l'accueil de l'enfance afin d'augmenter le taux de l'emploi. Je rappelle dans ce contexte la "Stratégie Europe 2020" qui fixe comme objectif un taux d'emploi de 75 % à l'horizon 2020, ce qui n'est bien évidemment pas possible sans la contribution des femmes.

Au niveau Belge, le même rapport indique que les raisons les plus importantes pour les femmes entre 15 et 64 ans avec au moins un enfant en-dessous de l'âgé de scolarité d'avoir soit un temps partiel soit aucun emploi sont les suivants: pas de service disponible (62%) ou trop cher (32%).

Au vu de ces réalités, la Commission européenne demande aux Etats membres de mettre en place un mix de mesures afin de favoriser la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle (ce qui inclut aussi la prise en charge d'autres personnes dépendantes) et les encourage à éliminer les obstacles pour l'emploi des femmes, ainsi qu'à créer des incitants afin que les pères assurent leurs responsabilités familiales.

Dès lors, j'aimerais savoir, Madame la Ministre, si vous pensez qu'une offre adéquate de places d'accueil pour la petite enfance ait un rôle significatif dans l'atteinte de l'objectif d'un taux d'emploi de 75% ? Dans le cas échéant, êtes-vous en contact permanent avec vos collègues Milquet et Collin en charge des structures d'accueil pour la petite enfance ?

Pour finir, j'aimerais également savoir, si vous préparez ce "mix de mesures" afin d'atteindre une meilleure conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle ? Précisément, que comptez-vous entreprendre afin de lutter contre cette lourde problématique ?